

Les zones d'ombre des budgets participatifs

Lancés en 2015, les budgets participatifs n'ont toujours pas trouvé d'écho auprès du grand public grenoblois. La cuvée 2022, dont les résultats sont fortement marqués par la canicule estivale et l'urgence climatique, présente un faible taux de participation. Et une "surprise".

Avant de débouler à Grenoble dans la foulée de l'élection d'Eric Piolle en 2014, l'idée était née au Brésil. En 1989, la ville de Porto Alegre avait créé un dispositif participatif pour redonner du pouvoir aux habitants des quartiers déshérités. Les entreprises, elles, avaient tenté le même procédé avant de faire machine arrière (lire ci-contre).

■ **La dynamique s'essouffle**
À Grenoble, malgré de grosses campagnes de communication municipales, la dynamique s'essouffle. Et si quelques projets ont apporté une plus-value majeure au cadre de vie – on pense notamment au « pas vers l'eau » sur les quais de l'Isère, la mayonnaise n'a pas pris au-delà d'un cercle de citoyens déjà convaincus et de deux thématiques majeures : la solidarité et l'adaptation au réchauffement climatique. Deux thématiques que la Ville de Grenoble a mises en exergue de sa politique municipale et que les projets retenus par les vo-



Certains projets se sont bien inscrits dans la ville comme ici rue du Drac où des riverains avaient remporté un budget participatif pour peindre, sécuriser et embellir la voirie. Photo Le DL/jean Benoit VIGNY

tants renforcent année après année.

■ **Un double lauréat engagé à titre personnel mais salarié de la Ville**

Mais 2022 a accouché d'un résultat inédit : un même candidat a proposé deux projets, tous deux validés par le vote. « J'ai moi-même été surpris », avance le lauréat, Killian Debaq. Une démarche que ce trentenaire a menée seul et qui lui « tenait à cœur ». Parce que la Ville ou la Métropole ne vont pas assez vite pour planter des arbres ou rafraîchir les rues ? « Il y a déjà

pas mal de projets municipaux mais on se dit qu'on peut faire plus. C'est un coup de pouce à la plantation ». Et la situation, le jeune homme la connaît bien. Et pour cause. Ce technicien dynamique et engagé travaille... à la Ville. Et même pour le service « nature en ville ». « Pour moi, dit-il, il n'y a pas de conflit d'intérêts, ce n'est pas une provocation de ma part. Tout le monde peut porter des projets, c'est du plus par rapport à ce qui est fait ». Killian Debaq précise : « Tous les services aimeraient avoir plus de moyens,

mais il y a des budgets définis et des orientations de la Ville. Mes projets viennent donc en complément et pas en concurrence. Et je le fais à titre personnel ». De manière bénévole (c'est la règle). Pour son employeur (ce qui pose question). Avec les subsides de la Ville que la même Ville n'attribue pas à ses services (ce qui peut surprendre). « Ça m'aurait posé un problème si c'était un projet dont je m'occupais au quotidien mais ce n'est pas le cas, je travaille sur la végétalisation des bâtiments et la désimperméabilisation ».

■ **« C'est la première fois que nous sommes confrontés à cette problématique », souligne Gilles Namur**

Contacté, l'adjoint au maire Gilles Namur reconnaît : « C'est vrai qu'on est un petit peu mal à l'aise avec ça. Mais il est Grenoblois et la Ville est l'un des plus gros employeurs de la commune. On ne peut pas demander aux agents de s'abstenir de porter des idées de budgets participatifs. Pour autant, c'est la première fois que nous sommes confrontés à cette problématique ». Et de nuancer : « On (les élus) a toujours dit qu'un projet, une fois voté, devient celui des Grenoblois. Pour le dossier de continuité végétale (*), c'est évident que nous le ferons avec lui mais aussi les unions de quartiers Mutualité ou Île Verte ». Une situation à tout le moins bizarre malgré tout. « Le mot "bizarre", glisse Gilles Namur, je le valide. Mais nous sommes dans les clous du règlement ».

Jean-Benoît VIGNY

(* Killian Debaq a remporté 2990 suffrages pour son premier projet « Des places à l'ombre des arbres » (budget estimé : 160 000 €) et 1984 voix pour « Faire la coulée verte entre Paul-Mistral et le musée » (via l'Île Verte) grâce à la création d'un sentier et de grands passages piétons (budget : 145 000 €).

► « Oui, nous cherchons toujours la bonne formule »



Gilles Namur, deuxième adjoint au maire à la Ville de Grenoble. Photo Le DL/J.-B.V.

Au-delà de la question évoquée ci-dessus du double lauréat, Gilles Namur n'en fait pas mystère : « Le nombre de votants est décevant. J'aimerais qu'on ait un pourcentage supérieur de participation, mais chaque année, on se remet en question notamment pour aller chercher des porteurs de projets et des votants dans certains secteurs de la ville. Oui, nous cherchons toujours la bonne formule ». Il poursuit sur la cuvée 2022 : « Ils ne sont certes que 4 800 à avoir voté mais ils se sont bougés, ils ont choisi. De là à dire qu'ils sont représentatifs, non, évidemment. On a du mal à avoir une bonne répartition ».

Le prochain budget participatif, désormais tous les deux ans, sera doté de 1,8 M€ et cette fois, sans limite budgétaire. « On pense que les Grenoblois proposeront des projets d'envergure et se mobiliseront davantage », avance l'adjoint au maire. J.-B.V.

COMBIEN DE GRENOBLOIS VOTENT DEPUIS 2015



LES CHIFFRES DES BUDGETS PARTICIPATIFS



► « Beaucoup de com' pour assez peu d'impact »

Enseignant à Gem, Hugues Poissonnier est économiste et Docteur en Sciences de Gestion.

Les budgets participatifs répondent-ils à un besoin nouveau ?

« C'en est pas un dispositif complètement nouveau mais il avait été un peu abandonné. Ça vient notamment du monde de l'entreprise via les grandes, mais elles se sont aperçues que ça générerait beaucoup de frustration si l'idée émise (par le salarié) n'était pas retenue. Le monde de l'entreprise en est un peu revenu ».

Et dans la sphère des collectivités ?

« Il y a un renouveau, complémentaire par rapport au principe de délégation. Quand on élit des représentants, on fait confiance à leur compétence et on met beaucoup de choix d'investissements entre leurs mains. Le budget participatif vient peut-être corriger le fait qu'on est parfois déçu (par les décisions des élus, NDLR) et on remet ainsi du pouvoir aux citoyens ».

Mais...

« Les montants ne sont certes pas dérisoires mais anecdotiques. Et le problème, si on prend Grenoble, c'est que des dizaines de milliers de personnes peuvent voter et qu'en réalité, on a seule-

ment quelques milliers de votants. Et la dynamique ne va pas croissante, ça reste relativement confidentiel. Mais ça a le mérite de permettre aux élus de dire qu'ils laissent des possibilités aux citoyens ».

Pour vous, c'est de la communication ?

« À partir du moment où on communique dessus, oui, ça en est aussi. Ces budgets ne changent pas fondamentalement la vie des gens et ils s'y intéressent peu. Au regard de la faible dotation et de la faible participation citoyenne, on peut considérer que c'est beaucoup de com' pour assez peu d'impact réel derriè-

re ».

Ces budgets font-ils double emploi avec l'action municipale ?

« Ça ne fait souvent que confirmer des projets qui auraient été financés de toute façon ».

Il y a peu de votants, ça pose quand même la question de l'implication des citoyens ?

« Le nombre de votants ne reflète pas le nombre de personnes qui s'impliquent dans la cité. Mais on les retrouve plutôt dans le tissu associatif où il y a des leviers d'action plus directs sur le quotidien ».

Propos recueillis par J.-B.V.



Hugues Poissonnier est professeur à Grenoble École de Management. Photo GEM